



5e Rencontre territoriale à Crocq pour le canton d'Auzances

Les Sénateurs creusois Jean-Jacques LOZACH et Éric JEANSANNETAS ont souhaité – comme habituellement désormais – visiter, en amont de leur réunion territoriale du canton d'Auzances, une entreprise locale, accompagnés de son dirigeant.

✖ **La visite de TOURNAUD MÉCANIQUE GÉNÉRALE**, guidée par M. Sylvain TOURNAUD, a réuni, autour des Sénateurs, Mme Françoise SIMON, suppléante du Sénateur JEANSANNETAS, M. Jérôme ORVAIN, conseiller régional, Mmes Marie-Claude MATHIEU et Marie-Françoise VENTENAT, Présidente et vice-présidente de la Communauté de communes du Haut Pays Marchois, M. Jean-Luc PIERRON, adjoint au maire de Crocq et M. Jacques LONGCHAMBON, Maire de Crocq.

Fondée en 1920 par l'arrière-grand-père forgeron de l'actuel dirigeant, l'entreprise TOURNAUD n'a cessé de se développer, au gré de transmissions exclusivement familiales.

Ses métiers d'origine, de fabrication d'outils coupants et de maintenance de matériel agricole, lui ont permis d'exercer son art dans différents domaines industriels et de satisfaire les demandes de clients prestigieux devenus historiques tels que Michelin, Electrolux (SAMA à l'origine), le groupe SAFRAN (Sagem à Montluçon). Aujourd'hui, la sous-traitance industrielle (imprimerie, filière automobile, défense) constitue la principale activité des 35 salariés de l'entreprise.



D'autres activités viennent équilibrer utilement et avec un succès reconnu ce cœur de métier :

- ✖ Maintenance et réparation d'outils pour les industriels, pour des sites de



5e Rencontre territoriale à Crocq pour le canton d'Auzances

- production locaux (scieries, laiteries, agriculteurs), pour des particuliers,
- Conception et fabrication de fendeuses à vis professionnelles depuis 6 ans (recherche et développement sur ce type de produits propres)
 - Négoce de matériel dédié au bois énergie
 - Exportation pour certains donneurs d'ordres.



La gestion assistée par informatique de la totalité des productions permet une réactivité et une adaptabilité en parfaite adéquation avec les attentes des clients.

La conception et la fabrication, également assistées par ordinateur, combinées à des machines-outils à la fois traditionnelles et numériques permettent à l'entreprise TOURNAUD un usinage sur-mesure, particulièrement recherché. Des partenariats pertinents et parfois locaux (Fonderies FRAISSE par exemple) complètent cette maîtrise de pièces mécaniques « cousues main ».



L'activité de dépannage, consolidée par un stock important de matières premières contribue à la fidélisation de la clientèle.

Plusieurs contrats de génération ont permis l'équilibre et la transmission des savoir-faire industriels entre techniques traditionnelles et usages pointus du numérique, entre salariés expérimentés et jeunes recrues, aujourd'hui pleinement intégrées.

L'entreprise est logiquement engagée dans une procédure qualité depuis 1997 et certifiée ISO 9001. La totalité des déchets est collectée et retraitée, chaque pièce usinée soumise à un examen implacable, sous le regard... aiguisé d'un contrôleur qualité.

 **La réunion des élus communaux, intercommunaux, départementaux du canton d'Auzances** – et d'un élu régional – s'est ensuite déroulée à la salle polyvalente de Crocq. Une présentation du travail parlementaire mené au Sénat a introduit cette réunion d'échanges. Les Sénateurs évoquant notamment leurs travaux au sein de leurs commissions permanentes respectives (affaires sociales



5e Rencontre territoriale à Crocq pour le canton d'Auzances

pour É. Jeansannetas ; culture, éducation, communication et sport pour JJ. Lozach). Partant des travaux nationaux présentés de manière approfondie et d'un rappel historique dédié aux présidents successifs du Sénat, l'accent a ensuite été porté sur les actions et le rôle des Sénateurs dans leur circonscription.

Un échange libre et ouvert avec l'auditoire a permis d'évoquer les thématiques majeures des élus locaux.

Ont par exemple été abordés :

- la question des finances locales, de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), des programmes spécifiques de financement des collectivités territoriales offrant des opportunités nouvelles, des règles de péréquation en place ou à revoir, en faveur des territoires ruraux,
- en matière de DGF, certaines communes creusoises la voient progresser, mais elle baisse pour d'autres. Cependant, la réduction des dotations en faveur du bloc communal (communes et communautés de communes), envisagée pour 2017, a été réduite de moitié.
- ☒ cette baisse éventuelle d'aide de l'Etat au fonctionnement est largement atténuée par l'augmentation sensible et continue en faveur, particulièrement, des espaces ruraux – de fonds dédiés à l'investissement (FSIL – fonds de soutien à l'investissement local, FNADT – fonds national d'aménagement et de Développement des Territoires, DETR – dotation d'équipement des territoires ruraux). Il est à noter que le département de la Creuse fait partie des 22 départements concernés par une augmentation des dotations de l'État, au bloc communal, pour les trois dernières années, fonctionnement et investissement confondus. La consommation intégrale de l'enveloppe DETR (en forte progression) allouée au département est également notable.
- les trois Comités Interministériels aux Ruralités, organisés par le Gouvernement, l'ensemble des mesures concrètes et financées en faveur de la ruralité et de l'aménagement du territoire,
- le dispositif récent et ciblé des contrats de ruralité, particulièrement novateur, ouvert en termes d'objectifs, de partenariats et de financements croisés.
- l'amélioration en cours de la couverture numérique et téléphonique des espaces ruraux, grâce à plusieurs plans d'action gouvernementaux successifs, tout type de difficultés confondus,
- la nouvelle Organisation Territoriale de la République et ses implications (loi NOTRe) ; le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) en place au 1^{er} janvier 2017 et les transferts de compétences entre échelons de



5e Rencontre territoriale à Crocq pour le canton d'Auzances

collectivités,

- la situation du centre hospitalier d'Aubusson ; un projet d'établissement réaliste étant parfaitement susceptible de recevoir l'agrément du Ministère,
- la nouvelle loi Montagne, unanimement saluée et fruit d'une construction conjointe de l'ANEM, du Gouvernement et du Parlement. Elle concerne 110 communes creusoises.

L'accent a été porté par les Sénateurs sur la nécessité, pour les communes et les intercommunalités de se positionner dans le cadre des différents appels à projets à l'initiative de l'État (contrats de ruralité, couverture mobile et numérique, attractivité des bourgs centres, offre en matière de santé, offre scolaire) et, plus généralement, de toute opération pouvant relever de la Dotation d'Équipement aux territoires ruraux (DETR) ou du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL).

Les territoires ruraux bénéficient de dispositifs et de fonds spécifiques qui, pleinement activés, constituent de véritables leviers de développement. A ce titre, le site du Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des collectivités territoriales est une source d'informations et d'illustrations, en temps réel, d'avancées concrètes (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires).

En lien avec les services dédiés de l'État, les Sénateurs, représentants identifiés des collectivités locales, demeurent des interlocuteurs privilégiés et disponibles à chaque étape de développement ou d'organisation de leur territoire.

